AGRICULTURE EN PAYS VOIRONNAIS

PANORAMA • AVRIL 2021

www•paysvoironnais•com

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

UN DIAGNOSTIC, pour quoi faire ?

Le Pays Voironnais a engagé en 2019 un diagnostic de l'agriculture du territoire. Objectif : disposer d'un état des lieux de la réalité agricole locale et servir de référence pour la mise en place d'un observatoire agricole et alimentaire destiné à suivre l'évolution de la filière dans le temps.

D'où viennent les chiffres du diagnostic ?

Le diagnostic a été réalisé via une enquête téléphonique auprès des agriculteurs (234 contacts sur 306 recensés soit 76 % des exploitants). Les éléments recueillis ont été analysés et complétés par des données existantes, notamment la base de données d'occupation du sol SPOT Thema, les statistiques, l'évaluation et la prospective agricole « Agreste » du ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du Pays Voironnais 2019 -2025. D'autres sources ont pu aussi être utilisées comme : le Recensement Général Agricole (INSEE 2010), le registre parcellaire graphique 2019 dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). Un Recensement général agricole est en cours pour une mise à jour des données en 2022.

L'agriculture en Pays Voironnais, c'est quoi ?

1 agriculteur(trice) pour 229 habitants SOIT

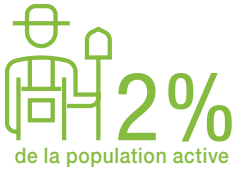

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Avec 306 exploitations, et 600 actifs, l'agriculture en Pays Voironnais est une activité économique à part entière.

UN « FAÇONNEUR » DU PAYSAGE

Près de 50 % du territoire sont occupés par une activité agricole. Mais la progression de l'urbanisation exerce une forte pression : en proportion l'agriculture a perdu 1,41 % de ses surfaces en 10 ans contre 1,16 à l'échelle de la RUG.

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DES SOLS 2005-2015

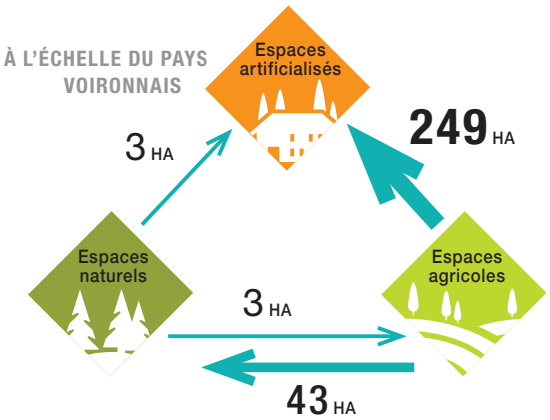

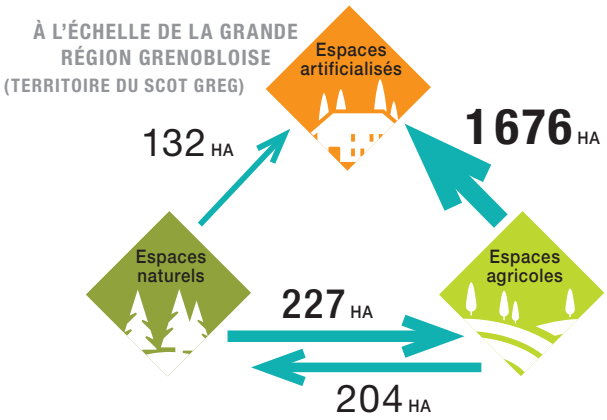

49 % DU TERRITOIRE

EN 2015 SOIT **18 500 HA**

Source : SPOT Thema - 2015

+ 1 000 HA ARTIFICIALISÉS DEPUIS 2000 DONT **249 HA** DEPUIS 2010

à noter !

La pression foncière est liée aux besoins d'urbanisation mais aussi au sein du monde agricole (pressions sur les terres vacantes, réorganisation et acquisitions des tènements…).

Qui sont **les agriculteurs ?**

Le métier reste largement masculin avec 80 % d'agriculteurs hommes. Si près de la moitié sont âgés entre 45 et 60 ans, on note un renouvellement avec plus d'un tiers des exploitants ayant moins de 40 ans. Près de 84 % des agriculteurs exercent à titre principal et majoritairement en exploitations individuelles.

PYRAMIDE DES ÂGES

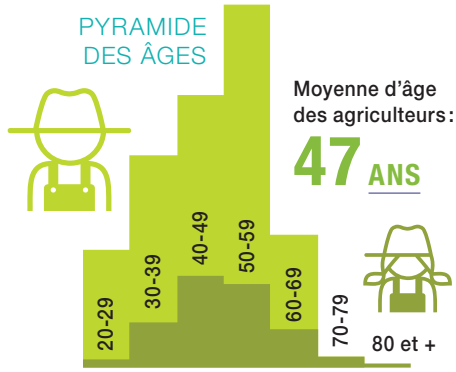

Moyenne d'âge des agriculteurs : **47 ANS**

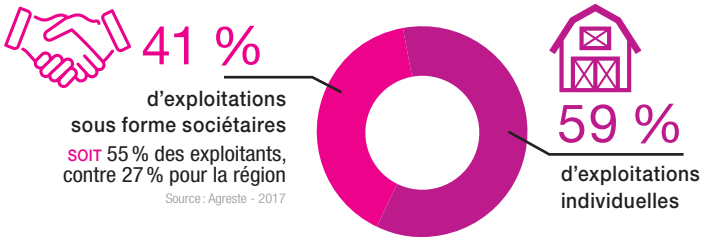

à noter !

10 % des exploitations, soit + de la moitié des agriculteurs de + de 55 ans, n'ont pas trouvé de successeur.

Sources : BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, GEOFLA® IGN, Corine Land Cover 2018, DataGouv - Agence de Services et de Paiement (ASP) - RPG 2019, L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, CLO, 10/2020.

Que **cultivent-ils ?**

Le Pays Voironnais profite d'une production diversifiée tout en étant structurée, du fait d'une géographie entre plaine et montagne, autour de 5 grandes filières : bovin viande, bovin lait, céréales, maraîchage/fruits, nuciculture (noix).

SURFACES AGRICOLES PAR FILIÈRE **(À L'EXCEPTION DES PRAIRIES)**

Source : RPG 2019

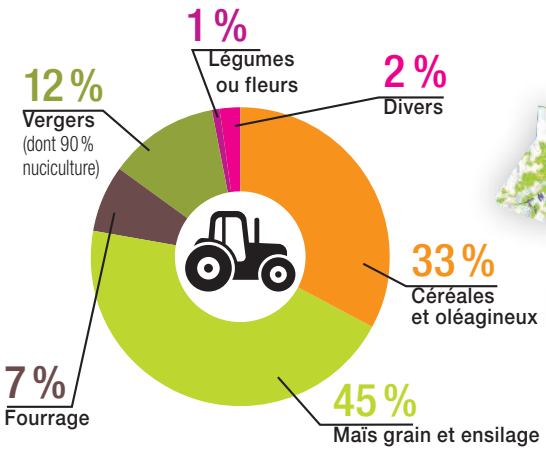

LES PRAIRIES REPRÉSENTENT 60 % DES SURFACES AGRICOLES DU PAYS VOIRONNAIS

3 filières agricoles bénéficient de signes officiels de qualité décernés par l'État. Que ce soit lié à leur origine et ancrage territorial, à leur processus de fabrication et savoir-faire, ces gages de qualité contribuent à la reconnaissance de l'excellence des filières locales.

PRÉDOMINANCE DES FILIÈRES BOVINES ET CÉRÉALIÈRES

168 EXPLOITATIONS

SOIT **55 %** en filière bovin lait, bovin viande ou céréales

AOP Noix de Grenoble

IGP Saint-Marcellin (fromage)

IGP Isère « Coteaux du Grésivaudan » (vin)

Et le Bio dans tout ça ?

Si l'agriculture biologique ne représente aujourd'hui que 10 % de la production, le nombre des exploitations concernées a doublé en 10 ans.

UN MODE DE PRODUCTION ESSENTIELLEMENT CONVENTIONNEL

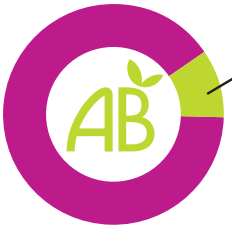

10 % d'exploitations produisant en Agriculture Biologique

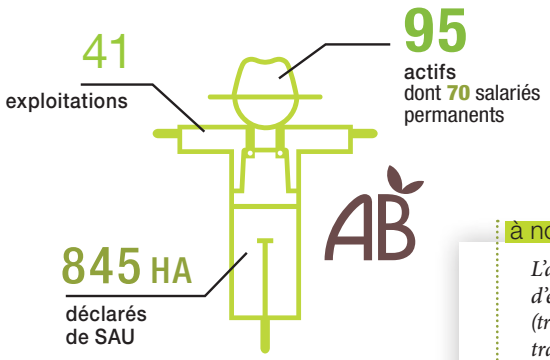

41 exploitations

95 actifs dont **70** salariés permanents

845 HA déclarés de SAU

à noter !

L'agriculture biologique génère 4 fois + d'emplois à l'hectare qu'en conventionnel (traitement manuel, produits cultivés, transformation et commercialisation « maison »…).

Concernant essentiellement les filières fruitières, maraîchères et nucicoles, les exploitations bio utilisent moins de surfaces qu'en conventionnel plutôt tournées vers les céréales et bovins.

SURFACE MOYENNE DES EXPLOITATIONS

29 HA EN BIO soit **8,9 HA** par actif

53 HA EN CONVENTIONNEL soit **33 HA** par actif

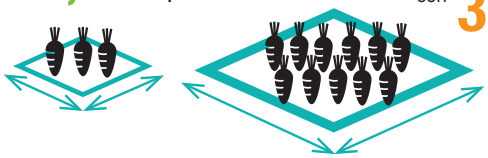

Après les champs, **comment ça se passe ?**

Le développement de différents modes de transformation et commercialisation atteste d'une recherche de débouchés locaux pour diversifier les sources de revenus et conforter les activités.

Les exploitants sont un tiers à vendre en circuits courts que ce soit en vente directe ou via des magasins ou associations locales.

96 EXPLOITATIONS soit **30 %** **VENDENT EN CIRCUIT COURT**

20 % des exploitations vendent sur le marché

10 % approvisionnent les magasins proches

20 % vendent à la ferme

5 % approvisionnent des AMAP

Ils sont autant à transformer eux-mêmes leurs produits.

1/3 DES EXPLOITATIONS **TRANSFORMENT LEURS PRODUITS**

Dont **50 %** directement à la ferme

Vers la diversification…

Sur 306 exploitations, une trentaine propose d'autres services comme une activité agro-touristique pour 20 d'entre elles.

QUELLE AGRICULTURE pour demain ?

Quid du changement climatique ?

L'agriculture est bien sûr vulnérable aux changements climatiques, ce qui interroge les modes de production.

+ CHAUD

Des canicules (apparues depuis 2003) et fortes chaleurs qui vont aller en s'amplifiant avec des impacts potentiels sur la productivité agricole.

+ 2,2°C entre 1959 et 2015
(station météo France Lyon-Bron)

2011 → 2015
4 des 10 années les plus chaudes depuis 60 ans

Épisodes de fortes chaleurs
3,4 jours / an contre 1 jour avant 1989

+ 35 % de journées estivales
(température journalière maximale > 25°C)

LE SECTEUR AGRICOLE EST AUSSI UN CONTRIBUTEUR À L'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)…

9 % des émissions de GES du territoire pour seulement 1 % d'énergies fossiles consommées

90 % de source non énergétique
(fermentation entérique, effluents, apports d'azote...)

10 % énergétiques
(carburants, chauffage des bâtiments…)

- D'EAU

Un manque d'eau qui va peser fortement sur les activités agricoles du Voironnais, dominées par l'élevage et les cultures céréalières, gourmandes en eau.

Forte variabilité des précipitations
d'une année sur l'autre

+ 7 % en 30 ans de l'évapotranspiration (liée à la hausse des températures) et donc baisse de la quantité d'eau disponible
Données : Saint-Étienne de Saint-Geoirs

Des événements violents + fréquents :
tempêtes, orages, grêles...

… mais UNE CAPACITÉ NON NÉGLIGEABLE DE « SÉQUESTRATION CARBONE »

14 ans d'émissions annuelles stockées dans les forêts, cultures et prairies

23 % des émissions annuelles absorbées

Quels défis à venir

PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES ET ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS•TRICES

pour maintenir l'activité et conserver dans la durée des capacités de production alimentaire de proximité face aux probables futures crises sanitaires et climatiques.

Demain

- Quelles actions foncières du Pays Voironnais ?
- Quelle application de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) dans le cadre de la nouvelle stratégie Eau, Air, Sol de l'État ?
- Comment prendre en compte la qualité des sols dans les arbitrages futurs ?
- De la création à la transmission : comment aider les femmes et les hommes à maintenir l'activité agricole du territoire ?

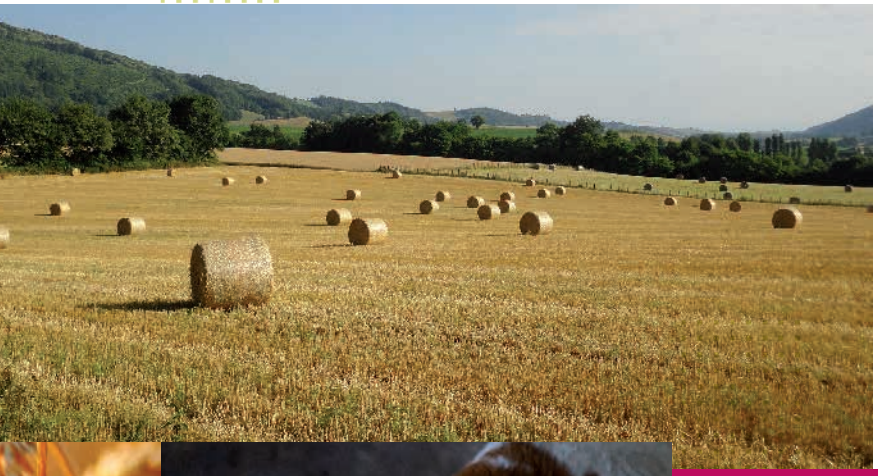

ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS POUR LES ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

et faire face aux aléas – canicules, sécheresses, pénuries d'eau, orages, grêles et inondations… – qui pourraient s'intensifier à l'avenir

Demain

Des objectifs stratégiques ambitieux déjà fixés par le Pays Voironnais dans son PCAET :

- Réduire les émissions indirectes en agissant au niveau des filières en encourageant la commercialisation courte et locale.
- Réduire l'empreinte carbone de l'assiette du consommateur.
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles des exploitations agricoles.
- Réduire les émissions non énergétiques en améliorant les pratiques culturales.

ENGAGER LE TERRITOIRE VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

en accompagnant les agriculteurs•trices et les consommateurs•trices, en lien avec les territoires voisins.

Demain

- Développer des projets innovants sur du foncier de la collectivité, par exemple :
  - micro-fermes en permaculture,
  - encouragement à l'évolution des pratiques agricoles,
  - soutien à l'agroforesterie et à l'agro-écologie
- Accompagner les structures de restauration collective vers un approvisionnement local et de qualité.
- Faciliter l'accès à tous aux produits agricoles locaux et respectueux de l'environnement et de la santé.
- Renforcer éventuellement le rôle du FIDA (Fonds Intercommunal pour le Développement Agricole) pour accélérer cette transition écologique.

l'Europe s'engage en Rhône-Alpes

LEADER+

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Pays Voironnais Communauté du Pays Voironnais

© New Deal - RC Grenoble. Photos : G. Galoyer, Shutterstock, X-Droits réservés.